

**Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement
Lachine**



Assemblée du 7 juillet 2003

Séance(s) tenue(s) le(s) 7 juillet 2003

Numéro de la résolution CA03 190175

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE MANIÈRE À ÉTENDRE L'AIRE D'AFFECTATION RÉSIDEN­TIELLE DE MOYENNE DENSITÉ JUSQU'À LA 32^e AVENUE EN ABROGEANT L'AIRE D'AFFECTATION COMMERCIALE ET MODIFIER LA LIMITE SUD DE CETTE AIRE RÉSIDEN­TIELLE AGRANDIE SITUÉE DANS L'ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Il est proposé par monsieur Bernard Blanchet,

appuyé par madame Jane Cowell-Poitras,

De demander au Conseil municipal de modifier le plan d'urbanisme, plus précisément le plan d'affectation du sol sur une partie du territoire de l'ancienne Ville de Lachine;

D'adopter le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de manière à étendre l'aire d'affectation résidentielle de moyenne densité jusqu'à la 32^e Avenue en abrogeant l'aire d'affectation commerciale et modifier la limite Sud de cette aire résidentielle agrandie située dans l'arrondissement de Lachine;

De soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 (annexe 1) de la Charte de la Ville;

De déléguer à la Greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique;

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

1032333032
R40.005

-

Danielle CHAMPAGNE

Secrétaire d'arrondissement